

---

Nancy le 13 juin 2025

**COMPTE RENDU CGT de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (F3SCT) DIR Est du 12 juin 2025**

FO lit sa déclaration liminaire

La CGT lit sa déclaration liminaire.

Le directeur répond aux déclarations, il comprend l'indignation des organisations syndicales concernant l'accident mortel de la DIRIF mais attend les conclusions de l'enquête accident diligentée par la DIRIF.

Il annonce que la proposition de loi créant d'un homicide routier et visant à lutter contre la violence routière sera étudiée en session parlementaire extraordinaire qui commence au 1 juillet 2025.

Concernant les baisses d'effectifs, il dit être conscient du problème mais n'en est pas décideur, il dit avoir maintenu les effectifs dans les CEI et pourvoir tous les postes vacants.

Sur la surcharge de travail dans les services suite à la mise à disposition de la région Grand Est, le directeur dit qu'il a fait le choix de garder la maîtrise d'œuvre en régie alors que la Région était prête à l'externaliser, car elle en a les moyens financiers.

Concernant les modifications au DOVH, notamment la suppression des 11h de repos quotidien systématique, il renvoie au CSA prévu le 19 juin 2025, malgré les remarques des organisations syndicales l'alertant sur de probables dérives sur les temps de travail hebdomadaire qui pourront régulièrement dépasser les 60 h.

Le directeur adjoint exploitation répond sur le déploiement des bandes biaises rouge et jaune et explique qu'il a du prioriser au vu des premiers budgets alloués mais que le déploiement dans tous les CEI est espéré pour cette année, de même que l'équipement des véhicules de feux pénétrants (blanc ou orange) et de tri-tons.

Il indique également que les véhicules retirés dans les CEI sont le reliquat de matériel supplémentaire pour faire face aux restrictions dues au COVID et qu'il s'agit d'un retour à la normale conforme au dimensionnement de la DMR ( Direction des Mobilités Routières ). Dimensionnement que la CGT estime déconnecté des besoins des CEI. La direction dit qu'elle préfère donner la priorité au renouvellement de véhicules.

Le directeur adjoint exploitation précise que la DMR a trouvé un terrain d'entente avec l'application WAZE, qui est la plus utilisée par les usagers, afin d'y intégrer les agents DIR en intervention sur le réseau via la main courante électronique, cela sera présenté prochainement,

La CGT propose une motion au vote de la F3SCT (en pièce jointe) mais la direction ne sachant pas la procédure n'accepte pas et renvoie à quand elle saura !!!

**Points à l'ordre du jour :**

1 – Approbation du PV de la F3SCT du 25/03/25 :

Pour : CGT et FO

2- Programme annuel de prévention de la DIR – Bilan et futur programme. Pour avis

BSP présente le bilan et le futur programme de prévention.

Comme annoncé dans notre déclaration, la CGT demande une revoyure de nos modes d'interventions et pas seulement en patrouille suite aux incidences du corridor de sécurité sur nos procédures

d'interventions et de balisage. La direction accepte d'élargir le groupe de travail sur les interventions urgentes et patrouilles à toutes les interventions sur chaussées. Nous demandons que ce groupe de travail soit réuni au plus vite.

Pour la CGT, les plans de prévention ne sont que des palliatifs au réel problème : le manque d'effectifs et de moyens.

### 3- Mise à jour du DueVRP ( Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels ). Pour avis

Présentation de la mise à jour avec notamment l'intégration de fiches bâtiments répertoriant les risques liés à chaque site de la DIR Est, homogénéisation du critère de fréquence, ajouts de risques (perforation et risques environnementaux) évolution du critère de gravité,...

La CGT demande l'ajout du risque agression sur les fiches bâtiments, certains sites de la DIR Est étant régulièrement « visités » pour du vol. BSP rajoutera une mention sur la sécurisation des différents sites.

La CGT demande si les derniers décrets relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la forte chaleur ont été pris en compte.

BSP précise qu'ils n'en ont eu connaissance que très récemment et qu'ils vont les intégrer au DUEvRP.

La CGT rappelle l'obligation employeur de fournir de l'eau potable et fraîche à proximité du poste de travail de 3 litres minimum. Cependant dans certains CEI, l'achat de bouteilles d'eau est refusé et les agents ne disposent que d'une gourde de 75 cl !!!

La direction affirme qu'elle n'a jamais interdit l'achat de bouteilles d'eau et va faire un rappel à la chaîne hiérarchique.

En cas de non-respect de ces obligations, la CGT invite les personnels à le signaler dans le RSST 'Registre Santé et Sécurité au Travail'.

Vote :  
Pour : CGT FO

4- Constitution du groupe de travail marché Équipements de protection individuelle (EPI) - Pour avis.

Ce groupe de travail devra amender et valider le cahier des charges du futur marché EPI ( échéance printemps 2026 )

La CGT demande si ce groupe de travail est décisionnaire sur le montant alloué par agent. La direction répond que non et que la dotation n'évoluera pas.

La composition proposée est la suivante :

2 membres BSP, 2 membres BL sans participation au vote, 1 représentant encadrement par service régional (chef de CEI ou CEE), 1 représentant CEI (agents de terrain ou correspondant EPI) par district, 1 représentant SIRGE, 1 représentant UIR, 1 représentant SOA (agents de terrain), le secrétaire F3SCT, 2 représentants FO, 1 représentant CGT.

La CGT demande que le suppléant soit convoqué avec le titulaire. La direction refuse,

Tous les autres points sont pour information :

5-Présentation des ateliers de la prévention du 18 septembre 2025 à Vittel.

En lien avec le Plan de Prévention Ministériel Renforcé, pour la CGT ce plan est largement insuffisant et ne répond pas à l'ensemble de nos revendications en matière de sécurité.

## 6- Analyse de l'accident du 16 janvier 2025

La CGT rejette les conclusions de l'enquête. Cet accident révèle des matériaux vieillissants n'ayant pas

permis de tracter des FLR, de même la nécessité de recours au privé pour certaines situations ( nacelle en l'occurrence ), dont la réactivité est pour le moins limitée et qui a incité à exécuter la tâche, profitant de la présence du-dit privé, pour un danger probable dans de moindres conditions de sécurité.

## 7- Prévention des violences physiques et verbales :

Un accroissement de signalement de violence physique et verbale en interne sur le lieu de travail a conduit le service social et BSP à conduire cette action.

Elle se déroulera sous forme de forum théâtre présenté par une troupe de théâtre avec 3 scénettes.

4 sessions sont prévues sur la base du volontariat :

le 3/11/25 après midi à Besançon

le 6/11/25 après midi à Metz

le 7/11/25 à Nancy une session le matin, une l'après-midi,

Pour la CGT l'accroissement de signalements de violences physiques et verbales est signe de mauvaises conditions de travail, de la souffrance et/ ou surcharge de travail, et de risques psychosociaux,

## 8- Enquête BDHS 2024

Enquête réalisée chaque année à la demande de la DGAFF.

Quelques éléments présentés en séances dont un budget de la prévention à la DIR Est pour 2024 de 454 000 €. Un bilan succinct de l'accidentologie de 2024 soit 54 accidents de travail, 4 accidents de trajets, 9 maladies professionnelles.

BSP fournira la totalité des réponses à cette enquête aux membres de la F3SCT

## 9- Suivi des Registres Sécurité et Santé au Travail (RSST)

Si on a constaté une plus grande utilisation du RSST en 2024 que les années précédentes, seulement 5 signalements sont recensés pour 2025. Ce qui laisse penser que ce dispositif n'est pas encore bien appréhendé,

La CGT demande s'il y a des remontées de presqu'accidents notamment concernant les percussions de biseaux de signalisation. Il s'avère que non, car les agents n'ont pas le réflexe de remplir ces fiches pour ce type d'événement.

La CGT propose un quart d'heure sécurité pour présenter cette fiche et expliquer qu'elle doit être remplie lors de la percussion de biseaux qui auraient pu être dramatique en présence d'agents.

## 10- Point sur la formation inégalité femme / homme et lutte contre les discriminations :

Au 21 mai 2025 65,45 % des agents ont reçu cette formation. La référente égalité / diversité indique que globalement la formation est bien accueillie, mais des comportements inappropriés dans quelques CEI et au siège ont été constatés.

Il reste quelques CEI, les CISGT et 2 districts à former.

## 11- Questions diverses :

- Déploiement du distributeur de cônes : tous les CEI sur RCS sont pourvus d'un fourgon équipé.

La CGT demande s'il est possible d'équiper un 2<sup>e</sup> fourgon. La réponse est oui, il faut passer par le gestionnaire de flotte pour en faire la demande.

Une expérimentation est en cours au CEI de St-Dié avec l'équipement d'un fourgon 4,5t de PTAC d'un distributeur de cônes permettant une plus grande distance de balisage.

- Situation de travail à forte exposition au trafic routier avec véhicule stationné ou arrêté en BAU sur RCS, question posée par la CGT.

Depuis 2010, 15 véhicules DIR ont été percutés en BAU ( avec pour certains des conséquences dramatiques ). Pour la CGT, la DIR doit s'interroger sur ces arrêts en BAU,